

L'info

L'Agence régionale de santé et Pôle emploi s'associent

L'ARS de Lorraine et Pôle emploi ont signé une convention d'une durée de douze mois qui permettra à 300 demandeurs d'emploi d'accéder à un avis médical complémentaire lors de l'examen périodique de santé concernant leur capacité physique. Cet avis médical, sollicité par le conseiller Pôle emploi, permettra de mieux les orienter dans leur recherche professionnelle. Les publics prioritaires sont les personnes en situation de fragilité sociale ou susceptibles de le devenir. A ce titre, sont plus particulièrement visées pour cette offre de service les personnes montrant des difficultés de santé limitant leur capacité à se reclasser pour trouver un emploi.



Objectif Top Chef : Charles Gantois poursuit sa route

C'est avec brio que le Golbéen Charles Gantois a passé brillamment le cap des quarts de finale du grand concours de cuisine Objectif Top Chef, diffusé sur la chaîne M6. Lors de l'émission d'hier soir, le jeune homme de 19 ans a fait une nouvelle fois preuve de beaucoup d'expérience et de professionnalisme pour réaliser par équipe de deux avec un autre candidat, Erwan, un plat composé d'une joue de porc confite.

Une composition qui lui a permis d'impressionner le chef animateur Philippe Etchebest, de battre Xavier Koenig, le gagnant de l'an dernier, au cours d'une dégustation à l'aveugle et ainsi de se qualifier directement pour la suite de la compétition qui se tiendra dès aujourd'hui à partir de 18 h 30 sur M6.

Plus qu'une marche à franchir pour le Vosgien avant la grande finale qui sera, elle, diffusée vendredi.

INDICE DE QUALITÉ DE L'AIR

HIER



AUJOURD'HUI



Surveillance de la qualité de l'air en Lorraine
Tél : 03.83.44.38.89
www.air-lorraine.org

1-2 très bon, 3-4 bon, 5 moyen, 6-7 médiocre, 8-9 mauvais, 10 très mauvais

L'indice est un indicateur général, basé sur la moyenne de 5 points d'observation en centre ville et en périphérie, pour 4 polluants. Son mode de calcul ne permet pas de traduire des situations locales contrastées.

Activité sportive

Du saut à ski en attendant la neige



Sacha, Simon, Soline et Lucie ont pu s'essayer au saut à ski à Xonrupt-Longemer. Photo Eric THIÉBAUT

XONRUPT-LONGEMER

Le sol du massif vosgien reste désespérément vert. Certains font cependant fi de la météo et s'adonnent aux sports d'hiver. En témoigne la présence lundi, sur le tremplin de saut à ski de Xonrupt-Longemer, d'une dizaine d'enfants. Au loin, ils semblent s'envoler. Ils vont pourtant atterrir quelques secondes plus tard, tout en assurance.

En haut de la piste, Sacha et Soline, de Lille, Simon, de Belgique et Lucie, de Xonrupt, vont se lancer. Tout doucement. « Ils ont débuté le saut à ski aujourd'hui », précise Thierry Bastien, moniteur permanent à l'École du ski français de Gérardmer (ESF). L'avantage, c'est que c'est un sport sans risque. Mais il s'agit surtout d'une pratique qui n'a pas forcément besoin

de neige. « La piste est revêtue de plastique. Il suffit de l'arroser pour qu'elle glisse correctement », confie le moniteur. Si les quatre enfants ne sont pas encore à l'aise avec le saut à ski, ils sont au moins titulaires d'une deuxième étoile, « le niveau minimum requis ».

Pour faire face à l'absence de flocons, l'ESF doit proposer des solutions aux touristes. « L'atelier permet de pallier le manque de neige. Et puis les conditions météorologiques sont idéales pour cette pratique », explique Thierry Bastien. Vendredi, les quatre enfants devraient être capables de sauter depuis le tremplin à dix mètres, le plus court. Un petit vol plané, mais un grand plaisir avant la rentrée des classes.

A.D.C. ESF de Gérardmer, tél. 03 29 63 33 23.

Entreprise

L'ancienne usine Fibers dans l'impasse

La ligne principale de production de fibre polyester recyclée de l'ancienne usine Fibers reste à l'arrêt. Son propriétaire n'est pas encore clairement identifié et de cette machine dépend l'avenir du site.

SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE

L'espoir, c'est bien tout ce qui reste aux élus de la communauté de communes de la Haute-Moselle (CCHMo). Ils prient encore pour que la ligne principale de production de l'ancienne usine textile Fibers de Saulxures-sur-Moselotte soit réanimée. Reste à savoir le lundi 4 janvier qui sera aux commandes. Car la machine est encore propriété de la procédure et des groupes tunisiens mettraient bien la main dessus.

Rachetée aux enchères par un industriel tunisien le 7 décembre dernier au prix de 300 000 €, cette pièce maîtresse oriente tout l'avenir du site. Soit elle reste sur place avec des embauches à la clé, soit elle est démontée et cette option réduit à néant toute relance.

« Ça discute par derrière, l'un veut démonter, l'autre non », précise Jérôme Mathieu, adjoint à La Bresse et vice-président de la CCHMo. Le démontage de quelque 1 000 tonnes, le transport et le montage, ça coûte cher », prévient l' élu. Un argument qui peut sauver les meubles. Il enfonce

le clou. « Il y a un intérêt à la redémarrer, elle est en place, dans un bâtiment adapté pour elle et une main-d'œuvre locale qualifiée. Il y a un marché de la fibre recyclée. »

« Des mauvais canards »

Il dit ça pour ces groupes d'investisseurs tunisiens restés en embuscade et qui ont les moyens de mettre sur la table environ 2 millions d'euros. Le prix à payer pour tout remettre en route. « Ce ne sont pas forcément ceux qui ont acheté la machine qui vont tout relancer », ajoute l' élu, un brin plus optimiste que le président de la CCHMo et maire de Ventron, Jean-Claude Dousteysier, déjà pas très tranquille le jour de la vente de la ligne de production. « Là, je le suis encore moins. » Le monde nébuleux des affaires lui échappe.

Il voulait tant offrir un avenir aux bâtiments de la Médelle que la communauté de communes a rachetés 900 000 € en 2013 pour appuyer le projet solide d'un industriel du cru, soutenu par les banques à hauteur de 12 millions d'euros.

Tous les feux étaient au vert. Mais l'entreprise, touchée par



La communauté de communes de la Haute-Moselle est propriétaire des bâtiments. Photo E.L.-C.

un accident mortel du travail en juin 2014, a résisté deux ans, bien trop tôt pour que la location-vente renfloue la CCHMo.

« On aurait été des mauvais

canards de refuser un tel projet. Ce patron n'a pas eu de chance », regrette Jean-Claude Dousteysier, qui se retrouve avec des locaux inexploités sous les bras « qu'il

faut valoriser au maximum ». Seul le retour du bruit de la machine le sortirait, lui et les élus, de cette mauvaise passe.

Estelle LEMERLE-COHEN

19/20 LORRAINE



Mathieu Morel

Thierry Gelhaye

MERCI POUR VOTRE FIDÉLITÉ !

Vous êtes 124 000* téléspectateurs au rendez-vous du 19/20 Lorraine chaque jour. Grâce à vous, France 3 Lorraine est leader à 19h

*(source Médiamétrie Janv-déc 2015 moyenne lundi-vendredi)

lorraine



France 3, première sur l'info de proximité

En replay sur lorraine.france3.fr et francetvpluzz / retrouvez toute votre actualité régionale sur

